

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

6 février 2014

GÉOLOCALISATION - (N° 1732)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

**AMENDEMENT**

N° 16

présenté par  
M. Urvoas et M. Pietrasanta

-----

**ARTICLE PREMIER**

À la deuxième phrase de l'alinéa 29, substituer aux mots :

« qui ne sont pas strictement nécessaires à la manifestation de la vérité »

les mots :

« mentionnées aux 1°, 2° et 3° de ce même article ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement de conséquence.